

LA CONSTRUCTION DES PARCOURS ET DES FORMATIONS POUR L'AVENIR



Séance du Mardi 9 Novembre 2021 – Après avoir discuté, les dispositions pour les salariés qui feront le choix de partir sur la base du volontariat, nous avons abordé l'avenir des salariés qui resteront. Cette séance a eu pour discussions centrales le développement des compétences pour anticiper les transformations majeures dans le secteur automobile. Pour FO, il est essentiel que Renault se dote d'une politique de GEPP (Gestion de l'Emploi et des Parcours Professionnels, appelée encore récemment GEPC).

Pour FO, mettre en place des dispositifs d'accompagnement de la transformation des compétences de ceux qui restent est une garantie pour l'avenir des parcours professionnels des salariés de Renault Group.

RE-KNOW UNIVERSITY AU SERVICE DE L'AVENIR :

Objectif : Préparer les salariés aux métiers de demain avec une ambition de former près de 10 000 salariés en 2022-2024 pour anticiper la transformation de l'emploi dans le secteur automobile.

Les compétences ont été définies dans 3 domaines clés : **Pôle électrique, Pôle économie circulaire et Pôle data, software et cybersécurité.** Ce seront des formations adaptées en complément du plan de formation habituel existant.



10 000 parcours de formation qui couvrent toutes les fonctions :

Ingénierie Produit	Ingénierie Process	Fabrication	Fonctions support
2000	1000	5000	2000

PARCOURS DE FORMATIONS ET MONTÉE EN COMPÉTENCES : En synthèse

Co-construction avec les acteurs en interne et en externe	Formation, montée en compétences et reconversion	Politique jeunes et recrutements
<p>Renforcement de la relation avec le monde académique et institutionnel ; mutualisation avec des partenaires pour créer des synergies avec des entreprises, qu'elles soient de la filière automobile ou pas (EDF, Valeo, Faurecia...)</p> <p>Des projets déjà engagés : E-Mobility Academy (<i>électrique...</i>) Campus Refactory (<i>économie circulaire et solidaire</i>) Software République (data, software et cybersécurité...)</p>	<p>Des compétences stratégiques grâce à des parcours formatifs qualifiants et certifiants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Compte Personnel de Formation (CPF) - Promotion par alternance Pro-A <p>Co-investissement pour réaliser les formations avec mobilisation du CPF et abondement par l'entreprise sans plafond de limitation de temps.</p>	<p>Recrutement d'alternants pour représenter > 5% de l'effectif Renault en France (dont 50% de femmes).</p> <p>Recrutements : 2500 CDI :</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ 2000 pour la fabrication, ⇒ 500 pour les fonctions techniques et tertiaires (objectifs : 50% de femmes et 20% d'ETAM à l'ingénierie).



LES DÉPARTS A L'INGÉNIERIE S'ADAPTENT A L'ACTIVITÉ DANS LE TEMPS :



L'ingénierie est la fonction la plus concernée par les départs (1030 sur un peu moins de 1700 au total). Pour FO le nombre de départs envisagé dans le cadre de la RCC, doit tenir compte de la réalité de la charge pour ne pas fragiliser et désorganiser les activités... et le travail des salariés. **Le métier considère que, dans un premier temps, 500 départs pourraient être pris en compte sur l'année 2022.**

ÉVOLUTIONS CONCERNANT LES DISPOSITIFS DE DÉPARTS (RCC et DA)

RUPTURE CONVENTIONNELLE COLLECTIVE (RCC)

Durée d'adhésion : 01/01/2022 – 30/09/2022

Nombre de départs sur la durée d'adhésion :

Evolution du nombre de départs : avec 500 départs à l'Ingénierie, ce serait **1153 départs en 2022** au lieu d'un peu moins des 1700.

Périmètre : Fonctions Globales Renault SAS

Eligibilité : 6900 postes

Indemnités : Idem CAR21 avec en complément :

- des indemnités en fonction de la date de départ :
 - o Jusqu'au 31 Mars : **+ 3 mois de salaire**
 - o Jusqu'au 30 Mai : **+ 2 mois de salaire**
- des évolutions pour les aides à la formation :
 - o Formation d'adaptation : **3000€** (+1000€ vs CAR21)
 - o Formation reconversion : **9000€** (+1000€ vs CAR21)
- Priorité de réembauche : **12 mois** (+ 6 mois vs CAR21)

DISPENSE D'ACTIVITÉ (DA)

Durée d'adhésion : 01/02/2022 – 01/01/2023

Périmètre : Renault SAS

Eligibilité : Tous les salariés, en CDI de Renault SAS, **rattachés à une Fonction Globale des Etablissements d'Ile de France.**

Taux indemnisation :

72% de la rémunération brute

Mesures complémentaires concernant la possibilité de rachat de trimestres :

Coût de 2 trimestres max. : 100%

Coûts de 2 trimestres supplémentaires max. : 50%

A SUIVRE...

Prochaine séance de négociation : 16 Novembre 2021

Thèmes : QVT (Qualité de Vie au Travail) – Reconnaissance – Protection sociale.

**LE SALUT DE RENAULT PASSE PAR LE SALUT DES SALARIÉS !
POUR FO, LES SALARIÉS FONT PARTIE DE LA SOLUTION,
CE SONT EUX QUI SONT PORTEURS DES COMPÉTENCES !**

Mail: fo.central@renault.com

Téléchargez l'Appli FO RENAULT sur



et



ou par QR code :

